



MISSION D'EVALUATION DE LA BID CONCERNANT LE PROGRAMME DE
DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET D'APPUI A L'EMPLOI DES
JEUNES FILLES

Compte rendu de réunions

I. Introduction:

1. Une Mission de la BID comprenant, M. Momodou Lamin Ceesay, Spécialiste en Microfinance et du Développement Communautaire au Département de l'Agriculture et du Développement Rural et M. Mahir Chekkoury Idrissi, Spécialiste Senior de la Fondation World Waqf, a visité le Sénégal pendant la période du 3 au 15 Septembre 2012 dans le cadre de la Préparation du Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Féminin et d'Appui à l'Emploi des Jeunes Filles et de la Phase II du Projet du Village du Millénaire (PVM). La mission a été dirigée par le Ministère de l'Economie et des Finances à travers son point focal pour la BID, accompagné des représentants des Ministères de la Femme, de l'Enfance et de l'Entrepreneuriat Féminin, de l'Agriculture et de l'Équipement rural, de l'Écologie et de la Protection de la Nature et du Centre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (Centre OMD), actuellement basé au Sénégal. Ce dernier a entièrement facilité à la délégation, la visite du site du « Projet Village du Millénaire », les rencontres avec les autorités locales et certains partenaires de la zone nord.
2. Les objectifs de la mission sont : (i) s'accorder avec le Gouvernement du Sénégal sur les zones d'intervention du programme, l'identification du potentiel de chaînes de valeur majeures dans l'Agro-business et la mise en place d'une ligne de financement pour les

femmes entrepreneurs et l'emploi des jeunes filles, d'une part, et les modalités d'intégration du Projet du Village du Millénaire pour la capitalisation et la consolidation de ses acquis, d'autre part ; (ii) convenir de la tutelle institutionnelle du Projet et de son mécanisme de mise en œuvre ; (iii) fournir une explication détaillée du projet de plan de financement qui précisera la contribution de la BID et celle du Gouvernement du Sénégal.

3. La mission a tenu des réunions avec plusieurs services et agences de ministères techniques (Ministère de la Femme, de l'Enfance et de l'Entreprenariat Féminin, Ministère de l'Écologie et de la Protection de la Nature, Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche).

II. Activités:

4. La réunion de prise de contact, présidée par M. Mamadou Moustapha Ba, Directeur par intérim de la Coopération Economique et Financière au Ministère de l'Economie et des Finances, s'est tenue dans la matinée du 4 Septembre 2012. Outre les représentants de la DCEF, elle a noté la participation de la Directrice de l'Entreprenariat Féminin, le représentant du Fonds National de Promotion de l'Entreprenariat Féminin et le personnel du Bureau Régional de la Banque Islamique de Développement à Dakar. Les termes de référence de même que le concept du Projet de Développement Intégré ont été présentés et discutés.
5. A la suite de cette rencontre, une réunion s'est tenue dans les locaux du Bureau Régional de la BID en présence des représentants du Ministère de la Femme, de l'Enfance et de l'Entreprenariat Féminin notamment la Direction de l'Entreprenariat féminin (DEF) et le Fonds National de Promotion de l'Entreprenariat Féminin (FNPEF).
6. Cette réunion était axée sur la planification des activités de la mission de la BID qui a informé l'assistance de la rencontre du matin avec les représentants du Ministère de l'Economie et des Finances, et de la décision d'intégrer dans le projet initial un volet agro-business en rapport avec la consolidation du Village du Millénaire.
7. Les discussions ont surtout porté sur le ciblage des filières où les femmes s'activent généralement le plus avec la possibilité d'y intégrer les jeunes filles.

8. Ce volet concerne particulièrement la zone nord qui abrite le Village du Millénaire, le projet Eco-village et la Grande Muraille Verte.
9. Pour mieux cerner toutes les questions qui seront prises en compte dans la mise en œuvre du programme, il a été décidé d'intégrer le maximum de structures étatiques concernées.
10. C'est ainsi qu'il a été décidé de tenir une réunion élargie le lendemain avec les structures techniques du Ministère de l'Entrepreneuriat Féminin (DEF, FNPEF, le Fonds National de Crédit Femme (FNCF) et la Direction du Développement Communautaire), les représentants des Ministères impliqués dans ce programme, notamment le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, le Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi et le Ministère de l'Écologie et de la Protection de la Nature.
11. D'autres structures techniques ont été identifiées en vue d'une collaboration ultérieure dans la phase opérationnelle du programme ; il s'agit de l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA), du Centre d'Incubateur et d'Innovation de l'École Supérieure Polytechnique et du Laboratoire de Formation Continue en Transformation Agro-alimentaire.
12. La réunion élargie a permis d'échanger sur les voies et moyens d'intégrer le projet Village du Millénaire dans le Projet de Développement de l'Entrepreneuriat féminin et d'Appui à l'Emploi des Jeunes Filles et de passer en revue le cadre institutionnel du programme intégré.
13. Il faut surtout noter que durant cette rencontre les représentants des structures présentes ont tous salué la pertinence de cette démarche d'intégration et ont manifesté leur intérêt dans la mise en œuvre du programme tout en affirmant déjà leur disponibilité à jouer pleinement leur rôle.
14. Pour une meilleure articulation des deux projets, beaucoup de participants ont jugé nécessaire d'identifier dans un premier temps toutes les filières porteuses pour le développement de l'Entrepreneuriat Féminin. C'est ce qui sera l'objet d'une autre rencontre dans l'après-midi.
15. En vue de développer l'agro-business dans la zone nord du Sénégal, ladite rencontre a permis de retenir provisoirement les filières riz, tomate, lait, maïs, patate douce, viande, cuirs et peaux, produits halieutiques, produits agro forestiers, etc.....

16. La mission a précisé que bien que l'aspect village du millénaire et du développement des chaînes des valeurs soit concentré dans la zone nord, les lignes de financement concerneront toute l'étendue du territoire national pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin et l'emploi des jeunes filles.
17. Dans un souci d'efficacité, il a été convenu que des visites de terrain soient organisées pour faire les meilleurs choix dans les filières qui emploient plus de femmes et de jeunes filles.
18. Il a été convenu que la prochaine étape serait la rencontre prévue le lendemain avec les représentants de l'ITA, du Centre d'incubateur de l'Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar et du laboratoire de la Formation Continue en Industrie Agroalimentaire.
19. Le jeudi 06 septembre 2012 à 10 heures s'est tenue dans la salle de conférence du Laboratoire Incubateur de l'Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar, une réunion avec la délégation de la BID et regroupant l'ITA, le Centre d'incubateur de l'Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar et le Laboratoire de la Formation Continue en Industrie Agroalimentaire.
20. Cette réunion a été l'occasion d'examiner le rôle que pourrait jouer chaque structure présente à travers ses expériences et ses activités pour apporter sa contribution et son soutien pour un succès du programme de développement intégré.
21. Après la présentation du programme, les différents services présents ont salué la démarche inclusive et manifesté toute leur disponibilité à collaborer dans sa mise en œuvre.
22. Le Vendredi 7 Septembre 2012, une réunion s'est tenue dans les locaux du Centre des OMD pour préparer la visite des sites du Projet Village du Millénaire et faire le choix des composantes du programme de développement intégré, proposées par la mission de la BID dans le but d'assurer un impact plus significatif du programme en rationalisant l'allocation des fonds. Une visite sur le site du PVM à Louga a été retenue pour présenter à la mission les activités qui ont été mises en œuvre pendant la phase I du PVM, en vue d'identifier les domaines possibles d'harmonisation du PVM au Programme.
23. Le Mardi 11 septembre 2012, la mission, en collaboration avec l'Équipe Technique conduite par le Point focal BID du Ministère de l'Économie et des Finances s'est rendue pour une

visite de terrain de trois jours dans le site du PVM dans la Région du Nord. L'équipe a eu une réunion de prise de contact avec le Gouverneur de Louga et une réunion technique avec l'Agence Régionale de Développement de Louga. Pendant cette réunion, les domaines possibles de collaboration de même que le potentiel de promotion des chaînes de valeur dans l'Agro-Business ont été discutés. Les réunions ont été suivies par une présentation détaillée des activités du PVM pendant la phase I du projet et la stratégie de mise à l'échelle.

24. Le 12 septembre 2012, l'équipe a poursuivi ses visites à Léona où une réunion communautaire s'est tenue, présidée par le Président de la Communauté Rurale. Le programme pilote E-health (Child Count) à travers l'utilisation de téléphone mobile a été présenté. Le programme aide les relais communautaires de la santé à suivre l'état de santé et nutritionnel des femmes enceintes et des enfants de 0 à 5 ans. Le programme, d'après l'équipe de Santé du PVM, est un programme pilote qui est testé uniquement au Sénégal et au Malawi. La mission a noté avec satisfaction les résultats positifs obtenus par le PVM dans l'amélioration des conditions de vie des populations à travers la fourniture d'infrastructures de santé accessibles et adéquates sur l'ensemble de la communauté rurale.

25. Dans le domaine de l'Horticulture, les populations de Potou, particulièrement les femmes, ont bénéficié de l'appui du projet à travers la promotion des cultures maraîchères. La Pêche et la transformation des produits halieutiques constituent une autre activité importante qui implique la participation active des femmes et des jeunes à Potou. Les femmes ont exprimé, cependant, le besoin d'être appuyées en infrastructures leur permettant de mieux exercer l'activité de transformation et de conservation du poisson. D'autres contraintes majeures, exprimées par les pêcheurs et les femmes, sont relatives aux infrastructures pour une chaîne de froid, les routes pour faciliter l'accès et aussi des équipements.

26. Le troisième jour, l'équipe a continué sur St Louis où des réunions ont été tenues avec le Gouverneur de la Région, le Directeur de l'Agence Régionale de Développement et le Directeur Général de la SAED. L'objectif de ces réunions était d'échanger sur les chaînes de valeurs à forte dominance « femmes » et les possibilités de collaboration de ces services avec le Programme. De retour du terrain, le Vendredi 14 septembre, la mission a tenu une

séance de travail avec le Directeur de Cabinet du Ministère de l'Enfance, de la Femme et de la l'Entrepreneuriat Féminin et la Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes Financiers Décentralisés (DRS/SFD).

III. Les résultats:

27. Les principales conclusions de cette mission, sont :

- une adhésion de toutes les parties prenantes à l'idée d'intégrer le projet Village du Millénaire au Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Féminin et d'Appui à l'Emploi des Jeunes Filles ;
- un accord sur une durée du Programme de quatre (4) ans ;
- un accord sur les chaînes de valeurs agricoles autour des produits suivants : i) le riz ; ii) lait ; et iii) trois produits maraichers (Oignon et 2 autres) ;
- un accord sur une zone d'intervention circonscrite aux régions de Louga, Saint-Louis et Matam, pour l'Agro Business et au territoire national pour la ligne de crédit ;
- un accord autour des composantes suivantes : i) Appui à la base productive des entreprises d'agrobusiness ; ii) Soutien à la mise en œuvre de la phase 2 du « Projet Village du Millénaire », iii) Renforcement des capacités iv) Financement des initiatives entrepreneuriales des femmes et v) ; Gestion et suivi du Programme ;
 - la composante 1 « Appui à la base productive des entreprises d'agrobusiness » : appuie les femmes dans l'acquisition des terres et leur aménagement, la mise en place d'unités de production, de transformation et de stockage, l'accès à des aires aménagées et leur accès aux marchés ;
 - la composante 2 « Soutien à la mise en œuvre de la phase 2 du Projet Village du Millénaire » appuie les activités du PVM pour la réalisation des OMD dans la communauté rurale de Léona avec un accent particulier sur les femmes et les jeunes filles;

- la **composante 3 « Renforcement des capacités »** concerne les actions de formation des bénéficiaires du programme notamment les femmes et les jeunes filles et les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Programme ;
 - la **composante 4 « Financement des activités entrepreneuriales des femmes »** : appuie le financement des projets de création et de développement des activités des femmes dans les créneaux porteurs de l'économie sénégalaise avec une attention particulière aux objectifs du Programme ;
 - la **composante 5 « Gestion et suivi du Programme »** : assure l'exécution des affaires administratives, le suivi et la gestion financière du programme. Sous la supervision et l'orientation du Comité de Pilotage, elle assure la gestion globale du programme, la coordination de l'action gouvernementale et des actions techniques ainsi que la production de résultats et le respect des allocations et procédures dans des délais impartis au Programme.
- un accord sur les modalités de financement suivantes :
 - i. la **BID** fournira une enveloppe financière d'**US \$ 15 Millions** ;
 - ii. le **Gouvernement du Sénégal** contribuera pour au moins une enveloppe financière d'**US\$ 2.25 millions**, équivalent à environ **10 pour cent** du coût total du programme ;
 - un accord sur les arrangements institutionnels, comme suit :
 - i. le **Ministère de la Femme, de l'Enfance et de l'Entrepreneuriat Féminin (MFEEF)** assure la tutelle du programme, il en préside ainsi le **Comité National de Pilotage**, composé également de représentants des autres départements ministériels concernés ;
 - ii. le MFEEF mettra en place un **Comité Interrégional de Mise en Œuvre (CIMO)** du Programme qui sera basé à Louga et présidé alternativement par les Gouverneurs des trois Régions concernées et comprenant les départements

techniques des trois régions du Nord, les collectivités locales et les organisations féminines ;

- iii. le MFEEF mettra en place une Unité de Gestion du Programme (UGP) avec à sa tête un Coordonnateur National, assisté de trois experts (1 expert chargé de l'entrepreneuriat féminin, 1 expert en agro-business, 1 expert chargé de la Micro finance islamique et 1 expert chargé du suivi-évaluation de Programme) ; cette UGP aura une coordination nationale basée à Dakar et une antenne locale, basée à Louga ;
- iv. le MFEEF établira un contrat avec l'ONG « Millenium Promise », basée à Louga, lui attribuant la responsabilité de la mise en œuvre de la composante « Soutien à la phase 2 du Projet Village du Millénaire » en relation avec le comité interrégional de mise en œuvre du programme et l'Unité de Gestion du Programme.

IV. Prochaines étapes:

28. Le Ministère de la Femme, de l'Enfance et de l'Entrepreneuriat Féminin en collaboration avec le Centre OMD, fournira les informations nécessaires suivant le chronogramme convenu.
29. La BID finalisera le projet pour sa soumission à l'approbation de son Conseil d'Administration en sa session de Novembre 2012. (sur la base de la finalisation de tous les aspects relatifs au document de projet)

V. Conclusion:

30. Les parties prenantes à ces comptes rendu de réunion certifient que le contenu est approuvé d'une part, par les autorités du Gouvernement du Sénégal et d'autre part, par le représentant de la Banque Islamique de Développement. Ces comptes rendu de réunions ont été signés à Dakar le Vendredi 14 Septembre, 2012.

<p>Pour le GOUVERNEMENT DU SENEGAL</p>	<p>Pour la BANQUE ISLAMIQUE de DEVELOPPEMENT</p>
<p>Mamadou Moustapha Ba</p> <p>Directeur par intérim de la Coopération Economique et Financière</p>	<p>M. Momodou Lamin Ceesay</p> <p>Spécialiste en Microfinance et du Développement Communautaire au Département de l'Agriculture et du Développement Rural</p>

